Décision 22-DCC-38 du 22 mars 2022

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés BSA Automobiles, SB Automobiles, Icone Automobiles et Garage de la Jamagne par la société CAR Avenue France

Posted on: 22 mars 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	CAR Avenue France
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	BSA Automobiles SB Automobiles Icone Automobiles Garage de la Jamagne

Lire

le texte intégral de la décision
134.85 Ko